

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME (486^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, TENUE LE 19 MARS 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11898

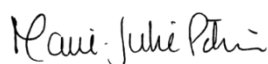
Adoption de la Politique concernant
le protecteur universitaire

- ATTENDU** la résolution CAD-11847 du Conseil d'administration relative à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, laquelle prévoit notamment le « Bureau de prévention et d'intervention (BPI) » et le poste de protecteur universitaire;
- ATTENDU** la résolution CAD-11849 du Conseil d'administration relative à l'ouverture du poste et la formation du comité de sélection pour le choix d'un protecteur universitaire;
- ATTENDU** qu'il y a lieu d'établir les principes relatifs au protecteur universitaire pour assurer son indépendance, sa neutralité, son impartialité, son sens de la justice et de l'équité, son apport dans le respect des droits et obligations, sa confidentialité et son accessibilité;
- ATTENDU** l'importance de préciser le rôle, les responsabilités et les pouvoirs inhérents au protecteur universitaire;
- ATTENDU** qu'il y a lieu d'assurer une reddition de comptes des activités du protecteur universitaire au Conseil d'administration;
- ATTENDU** les modifications apportées en séance aux articles 2.2.1 « Statut » et 2.3.3.1 « Résolution de conflits »;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** adopter la Politique concernant le protecteur universitaire, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **DE** mandater le Vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général afin d'apporter, le cas échéant, les modifications nécessaires à tout document normatif de l'UQAC, et ce, afin de donner plein effet à la Politique concernant le protecteur universitaire.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 20 mars 2019